

Les Échos Lauranais

Octobre
2012



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

A Laure, les 75 enfants scolarisés de la commune ont repris le chemin de notre école primaire. La rentrée s'est parfaitement déroulée le mardi 4 septembre. L'équipe enseignante a été remaniée suite au départ de Florence Ramos. Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Hélène Fleury qui a pris en charge les CE 2, CM 1 et CM2. Bruno Gabaldon a la responsabilité des classes de CP et CE1 et Marie Soler, toujours directrice, s'occupe de la maternelle, secondée par les deux ATSEM, Martine Gracia et Béatrice Galland.

Les parents des enfants de maternelle ont pu apprécier les travaux réalisés au cours de l'été sur le bâtiment par les équipes municipales.

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, annonce des réformes qui portent sur le temps scolaire et l'apprentissage de la morale. Comme le terme de « morale laïque » a été utilisé, aussitôt, retentissent les cris d'orfraie. On s'écria de-ci -delà en évoquant l'ordre moral. Il faut être un brin tordu pour voir dans cette initiative l'ombre du « pétainisme »... ou ne plus savoir quoi dire pour dénigrer.

91 % des personnes interrogées sont d'ailleurs favorables à cette initiative qui transcende les clivages politiques partisans, ce qui est rare ... mais qui s'explique. Il y a un tel ras le bol de l'incivilité, de la violence, de l'égoïsme, de la cupidité, de l'indifférence des uns à l'égard des autres.

Nous avons donc tous à gagner dans ce rappel des principes de liberté, d'égalité, de fraternité, écrits sur le fronton de nos édifices publics comme les mairies ou les écoles de nos villages et de nos villes. Principes profondément ancrés dans la vie républicaine. Que nos Professeurs des Ecoles qui, les premiers auront pour mission de redonner du « sens » à la relation à l'« autre » et, par conséquent, de la qualité à la Vie, trouvent là un supplément d'âme à l'extraordinaire et si difficile métier qui est le leur.

Jean Loubat, Maire de Laure

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Nous vous avons fait part à de nombreuses reprises de la loi portant réforme des collectivités territoriales votée en décembre dernier par le parlement, toutes tendances confondues. L'objectif mis en avant est la rationalisation de notre organisation territoriale.

Aujourd'hui, alors que les dernières élections nationales ont produit une alternance politique, ce volet de la réforme entre dans sa phase terminale. Si la nouvelle majorité a dit son intention de supprimer la création du conseiller territorial, elle maintient les textes relatifs aux fusions d'intercommunalités.

C'est dans ce cadre, qu'après réflexion et débat mené au sein de notre conseil communautaire, il a été décidé de fusionner notre Communauté de Communes du Haut Minervois à l'Agglomération du Carcassonnais. Cette décision a été entérinée par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale et proposée au Préfet de l'Aude. Dès la promulgation de l'arrêté préfectoral, les Conseils municipaux des communes seront invités à donner leur avis.

Devant ce qui est inéluctable, c'est à dire la limitation annoncée des ressources des communes et de leurs groupements, il s'agit de redessiner d'autres territoires, plus grands, à qui la loi prévoit de réserver un meilleur sort. Refuser cette évolution dans l'unique dessein de conserver notre « pouvoir » d'élus locaux, entraînerait, à coup sûr, dans les années suivantes, l'obligation d'augmenter les seules ressources de nos structures dont nous avons la maîtrise : c'est-à-dire l'impôt local et les tarifs des services. Je suis sûr que les populations ne nous pardonneraient

pas ce manque de vision.

Les habitants de nos communes continueront à bénéficier des services auxquels ils sont habitués. Ils auront même d'autres possibilités. Ils pourront par exemple avoir accès au Conservatoire des Arts inauguré le samedi 22 septembre. Quant aux communes, il leur est proposé une coopération dans des domaines primordiaux tels que celui de l'eau et de l'assainissement. Tous ces changements devraient se mettre en place progressivement à partir du 1er janvier 2013 sans que la qualité des services proposés n'en soit affectée.

Le Sénat sous l'impulsion de son président, l'ariégeois Jean-Pierre Bel, lance les États Généraux de la Démocratie Territoriale, travail préparatoire à une nouvelle étape de décentralisation. Dans ce cadre, organisée à l'initiative des deux sénateurs audois, Marcel Raynaud et Roland Courteau, une réunion de tous les élus audois s'est tenue le 14 septembre au Conseil Général. Des trois ateliers de discussion, il ressort une volonté unanime des élus de réaffirmer l'organisation de notre démocratie territoriale autour d'une colonne vertébrale solide constituée de la région, du département et de la commune. La question posée est de redéfinir avec précision les compétences de chacun de ces échelons pour déterminer celui qui est en capacité de rendre le meilleur service aux populations. Souvent cloués au pilori par une presse avide de sensationnel, suspectés d'inconséquence et de gabegie, les élus locaux ont également tenu à souligner le rôle éminent et irremplaçable de la commune, élément de base de notre démocratie.

■ SEMAINE BLEUE ■

En partenariat avec le club des aînés ruraux, le CIAS organise au foyer de Laure, le 18 octobre de 15h à 17h, une rencontre destinée aux aînés et ouverte à tous.

Le thème peut se résumer par les trois initiales : BMB (pour Boire, Manger, Bouger).

Seront abordés :

- la santé mentale et physique (thème traité à partir d'échanges),
- l'alimentation et le lien social (à partir d'échanges et éventuellement d'une petite animation)

Le club des aînés ruraux de Laure offrira le goûter à tous les participants.

■ LA RENTRÉE DU CIAS !

Pour la rentrée le CIAS s'engage toujours plus pour les familles et la petite enfance.

Dans un premier temps en créant un partenariat avec l'association Petit à Petit. Grâce à celui-ci le CIAS a pris le parti de communiquer auprès des familles et des enfants pour créer des rencontres ludiques.

L'année dernière les actions « Parlons-en » se sont développées pour continuer cette année. Pour la rentrée les rencontres « Premiers Pas » mis en place depuis le 5 septembre connaissent déjà un vif succès.

– Grâce aux « Parlons-en » tous les parents sont les bienvenus pour discuter des thèmes de leurs choix et partager leurs impressions sur l'éducation. Ces soirées que nous voulons conviviales sont co-animées par des professionnels et se déroulent tous les troisièmes jeudis du mois en soirée en alternance sur les communes de Caunes et Trausse Minervois.

– Les premiers pas sont à destination des enfants de 0 à 6 ans avec adultes accompagnateurs.

Ces actions permettent une rencontre entre les parents, les enfants, et des professionnels du médico social qui accueilleront toutes les familles gratuitement et offriront un moment de convivialité animé par des activités. Les « Premiers Pas » ont lieu tous les mercredis matin de 8h30 à 12h30 en alternance sur les communes de La Redorte et Peyriac Minervois. Dans un second temps le CIAS attentif aux demandes de ses usagers a compris l'enjeu et la problématique de la garde d'enfants en bas âge en ouvrant dès le 5 octobre les portes d'une nouvelle structure d'accueil destinée aux plus jeunes, la micro crèche « Lous Parpalhols » à Pépieux.

Les inscriptions sont toujours ouvertes et des places encore disponibles ! N'hésitez pas à contacter Mme Destainville pour plus de renseignements au 04 68 78 19 74.

Samedi 20 octobre
de 10h à 19h
Venez accueillir
le vin nouveau
au Cellier Luran Cabaret

■ ÉVEIL ET LOISIRS

Cette dynamique association reprend ses activités pour 2012-2013. Vous pourrez vous adonner à l'activité de votre choix :

Gym le mardi, dessin le mardi et mercredi, peinture sur soie le mercredi et jeudi, crochet le lundi, initiation à l'œnologie un vendredi par

mois, atelier mosaïque, sophrologie le mercredi, VTT le mercredi.

Pour plus de précisions, contacter le 04 68 78 37 63 ou 06 83 63 07 32.

■ ASSISTANTES MATERNELLES

Le Conseil Général met en ligne sur son site « aude.fr », la liste des assistantes maternelles agréées de notre département. Allez dans la rubrique : « vivre dans l'Aude », puis « mes enfants », puis cherchez un mode de garde près de chez vous.

■ CANDIDE SUR TF1

Dans le cadre d'une nouvelle émission proposée par TF1 : « Quatre mariages pour une lune de miel », notre sympathique et talentueuse coiffeuse Candide Pena a été sollicitée pour coiffer l'une des candidates. Candide, spécialiste du chignon, a réalisé sur la chevelure de la future mariée une véritable œuvre d'art.

Les Lauranais et tous ses amis sont invités à visionner cette émission lorsqu'elle sera programmée. Nous vous tiendrons informés de la date, non connue à ce jour.

Félicitations à Candide et bonne chance à la candidate... avec tous nos vœux de bonheur.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CAMINAIRES

Cette association nouvelle à Laure a tenu sa première assemblée générale en présence d'une quinzaine de personnes adeptes de la marche à pied. La présidente, Évelyne Tissot installée à Laure, a fait un bilan très vivant de cette association qui, désormais, aura son siège chez nous.

Le principe est une balade trois jeudis après-midi par mois, et une, le samedi, d'une durée de 2 à 4 heures, sans grandes difficultés, le tout assorti souvent d'une visite de monuments ou d'une visite à thème. Deux week-ends sont également en préparation : le cirque de Navacelle et les calanques de Cassis. Vous pourrez retrouver le programme des sorties pour le premier trimestre sur notre site : www.laure-minervois.fr, sur des dépliants déposés en mairie, ou en téléphonant à la présidente au 04 68 24 04 90. Modalités pratiques : adhésion annuelle fixée à 10 euros, plus une assurance.

■ ASSOCIATION DU PATRIMOINE

L'association fait savoir que les travaux d'entretien du sentier des Capitelles

HALLOWEEN

MERCREDI 31 OCTOBRE DE 16h À MINUIT

Déguisez-vous et venez nombreux
passer la plus terrifiante des journées avec nous.

Organisé par l'Association Eveil et Loisirs
et le Comité des Fêtes de Laure-minervois.



16h Rendez-vous au foyer des parents et enfants déguisés pour une collecte de sucreries à travers le village

18h Élection du meilleur déguisement enfants

19h30 à 22h Au foyer : Buffet froid à volonté
(salade, charcuterie, viandes, fromage, dessert, café et vin) 6€
Possibilité inscription avant la soirée au 04 68 78 33 49

22h Bal diabolique avec une disco-mobile

23h30 Élection du meilleur déguisement adultes
par un jury des +- terrifiants !!!

sont programmés les troisièmes samedis matin de chaque mois : 20 octobre ; 17 novembre ; 15 décembre. Rendez à 8h30 devant la mairie. Un casse-croûte sera offert par l'association.

■ PPRI

Lundi 8 octobre, au foyer, à 18h30, une réunion publique sera organisée pour présenter le Plan de Prévention des Risques. Les intervenants répondront aux questions suivantes : Pourquoi un PPRI / Projet de règlement / Zonage réglementaire proposé / Projet de plan.



Le Comité des Fêtes
vous invite à fêter le vin
nouveau samedi 20 octobre
à partir de 19h30
au foyer de Laure.

Menu : salade composée, gardianne de taureau, fromage, flan, café, blanquette
Adulte 16 € - enfant 6-12 ans 8 €

Inscription
chez les commerçants
jusqu'au 13 octobre.

Venez nombreux
fêter le vin nouveau